

n° 756

Avril
2016

Construction de logements

Résultats à fin mars 2016 (France entière)

De janvier à mars 2016, le nombre de logements autorisés à la construction, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), diminue en France de 4,5 % par rapport aux trois mois précédents. Les autorisations à construire des logements individuels diminuent de 3,0 % et celles des logements

collectifs (y compris résidences) de 5,4 %.

Sur la même période, le nombre de logements mis en chantier augmente de 0,1 %. Les mises en chantier de logements collectifs (y compris résidences) augmentent de 0,7 % et celles de logements individuels diminuent de 0,8 %.

Évolution du nombre de logements (données CVS-CJO)

En %

	Variation T/T-1 (1)	Variation T-1/T-2 (2)
Logements autorisés	-4,5	5,6
<i>individuels</i>	<i>-3,0</i>	<i>-2,4</i>
<i>collectifs (y compris en résidences)</i>	<i>-5,4</i>	<i>11,2</i>
Logements commencés	0,1	-0,8
<i>individuels</i>	<i>-0,8</i>	<i>-1,7</i>
<i>collectifs (y compris en résidences)</i>	<i>0,7</i>	<i>-0,3</i>

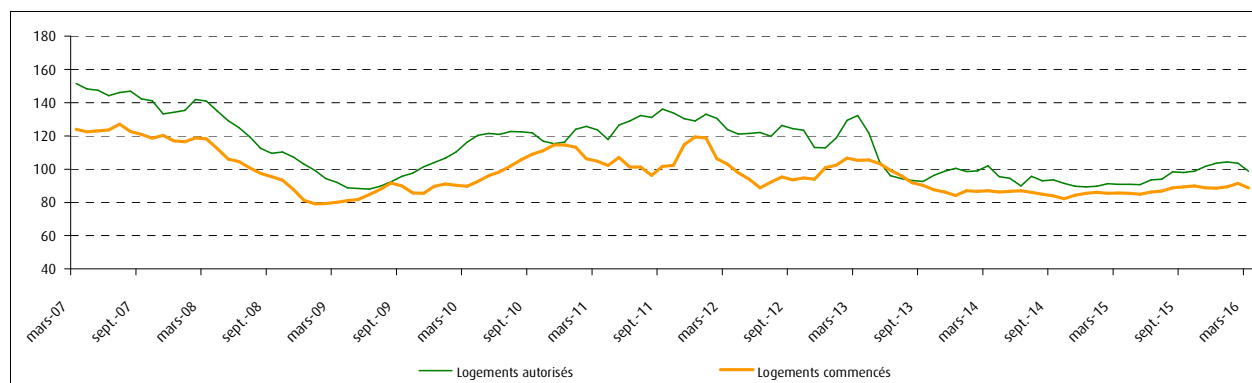
(1) Trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents.

(2) Trois mois précédents par rapport aux trois mois antérieurs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin mars 2016

Nombre de logements cumulés sur trois mois (données CVS-CJO)

En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin mars 2016

Nombre de logements par type

Données brutes

	Mars 2016	Créations des trois derniers mois		Créations des douze derniers mois	
	(provisoire)	cumul	glissement en % (1)	cumul	glissement en % (2)
Autorisés	33 200	93 500	7,5	393 700	7,7
Logements ordinaires	30 600	86 100	5,8	360 100	7,4
individuels purs	9 700	27 700	0,7	112 500	2,3
individuels groupés	3 900	10 500	-6,1	45 600	3,3
collectifs	17 000	47 900	12,2	202 000	11,4
Logements en résidences	2 600	7 400	33,0	33 600	11,2
Commencés	28 900	84 000	3,0	353 200	3,1
Logements ordinaires	27 300	77 500	3,7	327 300	3,8
individuels purs	9 400	25 800	-0,2	100 700	-1,4
individuels groupés	3 100	9 100	-0,8	37 400	-1,0
collectifs	14 800	42 600	7,3	189 100	7,9
Logements en résidences	1 600	6 400	-4,9	26 000	-4,8
Logements restant à mettre en chantier *	164 600				

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente.

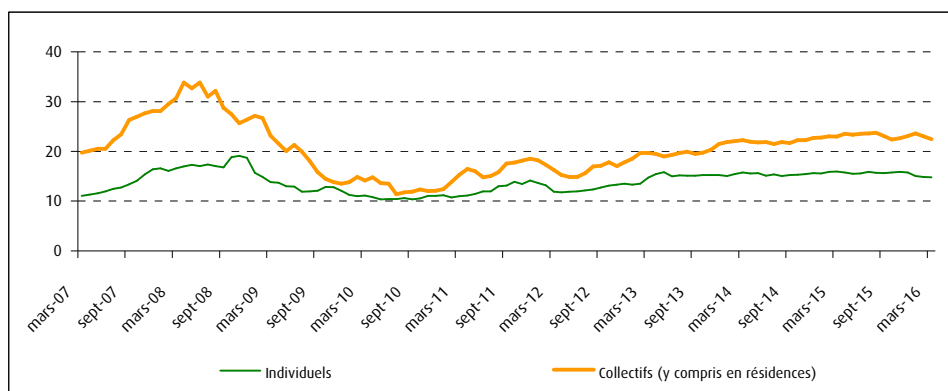
(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

* Voir note méthodologique.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin mars 2016

Taux d'annulation des logements autorisés

En % - moyenne sur les trois derniers mois



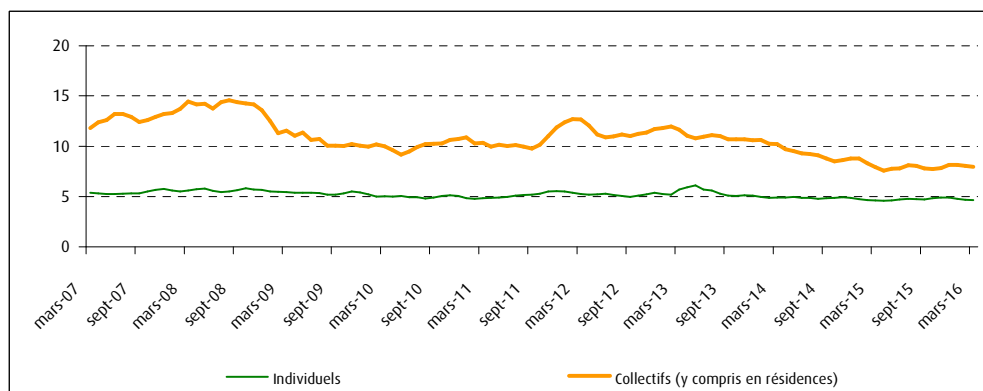
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à mars 2016

Le taux d'annulation des logements individuels autorisés à être construits s'établit à 14,8 %, encore supérieur à sa moyenne de longue période (13,9 %).

Dans le collectif (y compris résidences), le taux d'annulation s'établit à 22,4 %, toujours au-dessus de sa moyenne de longue période (20,4 %).

Délai moyen d'ouverture de chantier

En mois - moyenne sur les trois derniers mois



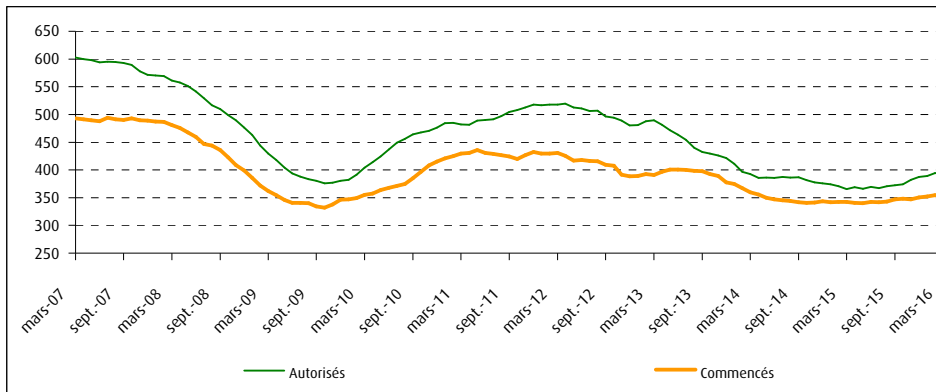
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin mars 2016

Le délai moyen d'ouverture de chantier des logements individuels s'établit à 4,6 mois, légèrement inférieur à sa moyenne de longue période (5,2 mois).

Dans le collectif, il s'établit à 8,0 mois, à un niveau bien inférieur à sa moyenne de longue période (10,8 mois).

Nombre de logements cumulés sur douze mois

En milliers de logements



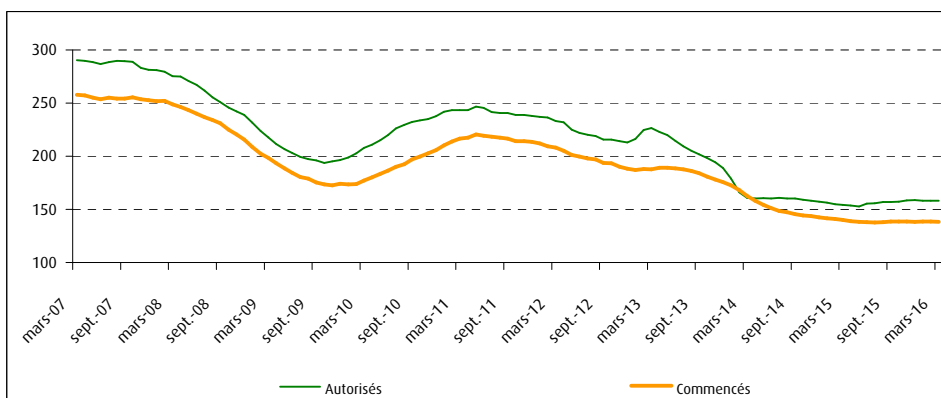
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin mars 2016

En données brutes cumulées sur douze mois, le nombre de logements autorisés à la construction (393 700 unités) augmente de 7,7 % par rapport au cumul des douze mois antérieurs.

Le nombre de logements commencés (353 200 unités) s'accroît de 3,1 %.

Nombre de logements individuels cumulés sur douze mois

En milliers de logements



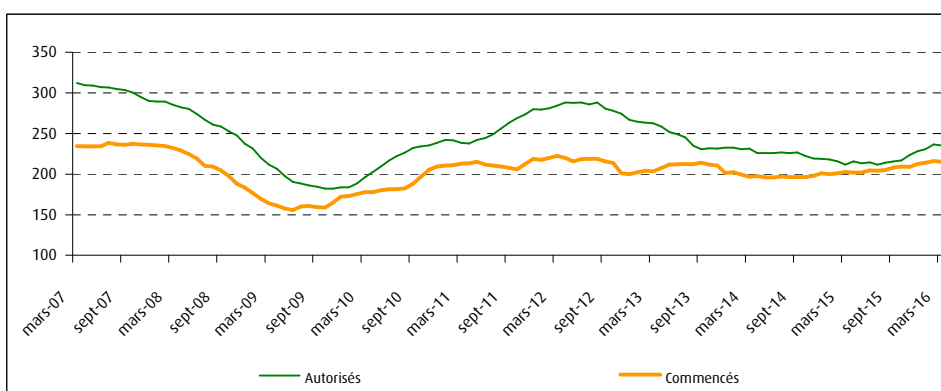
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin mars 2016

Cumulé sur douze mois, le nombre de logements individuels autorisés augmente de 2,6 % par rapport au cumul des douze mois précédents : + 2,3 % pour les individuels purs et + 3,3 % pour les individuels groupés.

Le nombre de logements individuels mis en chantier diminue de 1,3 % : - 1,4 % pour les individuels purs, - 1,0 % pour les individuels groupés.

Nombre de logements collectifs (y compris résidences) cumulés sur douze mois

En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin mars 2016

Cumulé sur douze mois, le nombre de logements collectifs autorisés y compris en résidences augmente de 11,4 % par rapport au cumul des douze mois précédents : + 11,4 % pour les logements collectifs et + 11,2 % pour les logements en résidences.

Les mises en chantier de logements collectifs y compris en résidences augmentent aussi (+ 6,1 %). L'évolution est contrastée : + 7,9 % pour les logements collectifs, - 4,8 % pour les logements en résidences.

Nombre de logements par région (cumul des douze derniers mois)

	Autorisés			Commencés		
	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en % (1)	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en % (2)
France entière	393 700	158 100	7,7	353 200	138 100	3,1
France métropolitaine	378 400	150 600	8,2	338 700	131 800	3,3
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	22 100	10 800	-8,7	20 900	9 100	-8,3
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	39 500	19 700	9,7	35 100	17 700	-1,1
Auvergne-Rhône-Alpes	52 300	20 400	2,7	48 300	18 000	-2,5
Bourgogne-Franche-Comté	9 600	6 000	-0,9	9 400	5 200	8,0
Bretagne	21 300	11 200	22,8	19 500	10 200	8,6
Centre-Val de Loire	9 600	5 800	-5,4	9 500	5 400	-3,1
Corse	7 600	1 800	109,7	3 700	1 500	22,3
Île-de-France	73 800	10 600	20,0	66 800	8 900	25,4
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	43 400	21 100	1,4	39 300	17 800	3,9
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	21 100	10 700	-7,2	19 400	9 200	-14,3
Normandie	15 400	8 100	5,3	13 600	7 200	-7,8
Pays de la Loire	23 500	12 600	6,7	22 900	11 700	10,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	39 100	12 000	15,1	30 400	9 800	-4,1
DROM	15 300	7 500	-3,8	14 600	6 400	-0,1

(1) Ensemble des logements : douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

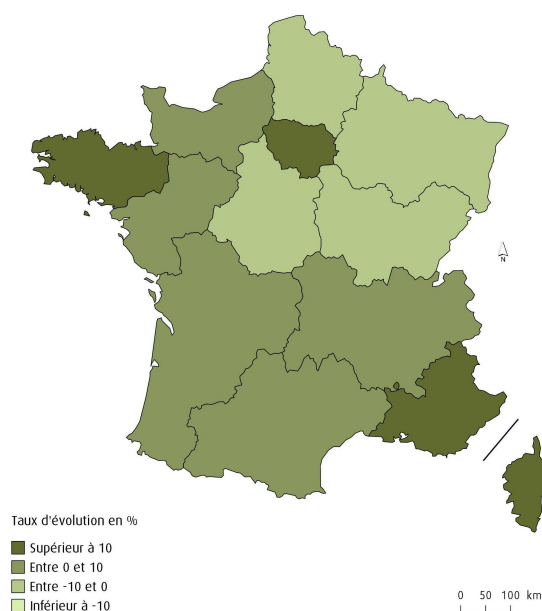
(2) Départements et régions d'outre-mer, Mayotte non compris.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin mars 2016

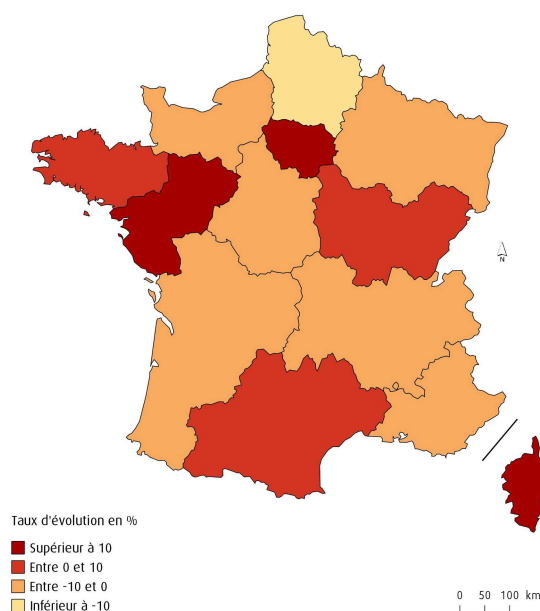
Évolution de logements par région métropolitaine

(variation des douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents)

Logements autorisés



Logements commencés



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin mars 2016



Mesure des révisions du nombre de logements autorisés et commencés par rapport à la précédente publication

Données brutes

	Cumul sur trois mois				Cumul sur douze mois			
	Décembre 2015 à février 2016				Mars 2015 à février 2016			
	Nombre de logements		Évolution en % (1)		Nombre de logements		Évolution en % (2)	
Autorisés	99 300	(-2 900)	13,8	(- 4,2)	394 200	(-4 000)	6,4	(-1,4)
Commencés	94 500	(+2 000)	8,1	(+ 2,5)	354 500	(+3 200)	3,6	(+1,1)

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente.

(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

Note : les valeurs entre parenthèses indiquent les révisions par rapport aux résultats publiés le mois précédent.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin mars 2016

Part de l'information collectée dans les estimations à fin mars 2016

En %

Taux de couverture	Mars 2016	Cumul trois derniers mois	Cumul douze derniers mois
Autorisés	78,5	85,0	94,2
Commencés	38,6	51,2	67,0

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin mars 2016

Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'évènement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site Internet du SOeS.

Le taux d'annulation estime la proportion de logements autorisés dont les permis sont annulés (par décision administrative ou à l'initiative du pétitionnaire). Le stock de logements restant à mettre en chantier correspond à l'estimation du nombre de logements autorisés net d'annulations dont le chantier n'a pas commencé. Les moyennes de longue période sont établies sur dix ans (120 derniers mois disponibles).

On distingue les logements ordinaires (logements individuels purs ou groupés, logements collectifs) des logements en résidences (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) lesquels se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Les séries de données mensuelles depuis 2000 sont disponibles sur le site du SOeS : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr rubrique Logement – Construction/Construction/Logements/Résultats/L'essentiel en chiffres

Chiffres & statistiques

**Commissariat général
au développement
durable**
**Service
de l'observation
et des statistiques**

Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Mel :
diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

**Directeur
de la publication**
Sylvain Moreau

ISSN : 2102-6378
© SOeS 2016



Rachida LAGHOUATI